

Table des matières

1	Des parois de verre pour sécuriser les gares d'Ile-de-France	1
2	Grand Paris Express : Razel-Bec et Eiffage remportent un lot du prolongement sud de la ligne 14 ..	3
3	La croissance en France jugée de plus en plus solide	4
4	Impôt à la source : le Sénat introduit un droit à l'erreur pour les TPE	5
5	Finances : les perdants du budget 2018.....	6
6	Sécurité sociale : un déficit proche de 5 milliards en 2017	8
7	SNCF : les syndicats appellent à faire grève deux jours sur cinq à partir du 3 avril	9
8	Toys'R'Us : inquiétudes en France après la disparition annoncée du géant du jouet aux Etats-Unis 10	
9	Sibyle Veil, une femme au CV impeccable, bien placée pour présider Radio France	12
10	Assurance-chômage : les modalités du contrôle se précisent.....	14
11	Fronde des élus contre le pacte budgétaire de Macron	16
12	L'exécutif en ordre de marche pour signer des pactes budgétaires avec les collectivités locales.	17
13	Stéphane Le Foll annonce qu'il se retire, Olivier Faure assuré de prendre la tête du Parti socialiste	18
14	Zone euro : Macron et Merkel redémarrent.....	20
15	Russie : le toxique Monsieur Poutine.....	21
16	France-Russie: Emmanuel Macron condamné au grand écart	23

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 16/03/2018

1 Des parois de verre pour sécuriser les gares d'Ile-de-France



La SNCF est en train d'installer des « rideaux de quais », des portes palières qui descendent à la verticale au bord du quai,

afin d'éviter les descentes ou chutes sur les voies. Le test sera mené en juin à la gare de Vanves (Hauts-de-Seine), sur la ligne N.

La SNCF souhaite introduire en région parisienne ce système de protection à l'image de ce qui se fait déjà sur les lignes de métros automatiques, pour réduire les accidents et les intrusions sur les voies.

La hantise de tous les conducteurs de RER et de Transilien, c'est d'apercevoir, en arrivant dans une gare bondée, un voyageur se jeter sous le train au dernier moment.

Mais avec la technologie que s'apprête à tester la SNCF à la gare de Vanves-Malakoff, on pourrait bien, dans quelques années, ne plus jamais entendre parler d' « accident grave de personne ».

Des travaux sont actuellement en cours dans cette gare qui voit passer 4 000 usagers chaque jour, pour poser le long des quais des portes-palières en plexiglas qui s'ouvrent et se ferment à la verticale, un peu à la façon d'un store électrique. C'est grâce à un système de capteurs, qui détectent l'arrivée et le départ du train, que les portes seront activées.

Premiers tests en juin

Elles remplissent donc le même rôle que le système utilisé par la RATP sur les lignes 1, 14 et une partie de la ligne 13, si ce n'est que les portes-palières du métro s'ouvrent latéralement.

«Les portes-palières latérales sont idéales pour les lignes automatisées, qui permettent des arrêts extrêmement précis avec une marge d'erreur qui n'excède pas 25 à 50 centimètres. Mais elles ne conviennent pas aux lignes RER et Transilien, car elles sont pour l'essentiel à l'extérieur. Selon la météo, les distances de freinage sont différentes », explique Gilles Gautrin, directeur des investissements et du développement à Transilien.

Ces portes verticales, qui seront testées pendant un an à partir du mois de juin, offrent une portée de huit mètres et permettent donc aussi de s'adapter à plusieurs hauteurs de trains.

Le système a fait ses preuves en Corée

Alain Krakovitch, le directeur général de Transilien, fonde de grands espoirs dans ce nouveau système. En termes de sécurité d'abord, puisque chaque année en Ile-de-France, environ 200 personnes perdent la vie, volontairement ou non, en passant sous un train. Et dans l'immense majorité des cas, c'est depuis le quai d'une gare qu'ils accèdent aux voies. En termes de ponctualité ensuite, puisqu'au-delà de ces accidents mortels, la SNCF recense plus de 2 500 intrusions par an sur les voies ferrées en Ile-de-France.

«Sur les lignes où le phénomène est particulièrement prégnant, ces intrusions peuvent nous coûter jusqu'à un point de ponctualité », rappelle Gilles Gautrin. Et autant de retards pour les usagers.

Le système a en tous cas fait ses preuves en Corée du Sud, où ce système de portes a été conçu et est aujourd'hui généralisé à presque tout le réseau de la capitale, Séoul.

L'expérience de Vanves est donc une première en France, et presque en Europe. Avec quelques semaines d'avance, le métro de Barcelone (Espagne) a également annoncé qu'il allait bientôt tester ce type de portes dans l'une de ses stations.

«Ce projet s'intègre totalement à notre démarche d'innovation et s'inscrit à ce titre dans la même lignée que les portiques intelligents que nous sommes en train d'installer à Saint-Lazare, ou le système de pilotage automatique que nous voulons développer sur le RER E », détaille Alain Krakovitch.

Si le test de Vanves s'avère concluant, «nous installerons ces portes-palières progressivement, en commençant par là où c'est le plus nécessaire. Il y a une dizaine de gares, très fréquentées, qui servent de point d'entrée dans Paris, où ces portes apporteraient des résultats immédiats », ajoute Alain Krakovitch.

Dans le métro, ça marche

Côté métro, les premières portes-palières sont arrivées il y a presque vingt ans, en 1999, lors de l'ouverture de la ligne 14. Entièrement automatisée, cette ligne est équipée depuis son origine de portes-palières, ce qui explique en grande partie un taux de ponctualité dépassant les 100%.

Idem pour la ligne 1, qui est aussi entièrement automatisée.

Mais le meilleur point de comparaison pour la SNCF, c'est sans doute la ligne 13, qui depuis 2012, est équipée de portes-palières dans treize stations, entre Montparnasse et Saint-Lazare, les plus fréquentées de la ligne. D'abord, parce que les trains sont toujours conduits par des chauffeurs et ensuite parce que jusqu'à récemment, en termes de performance, elle était plus proche d'une ligne SNCF que d'une ligne RATP.

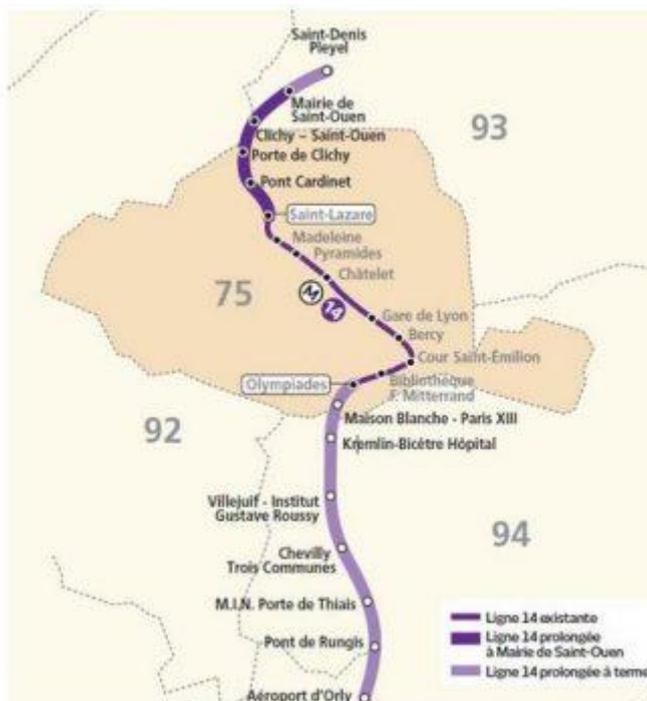
« Ces façades de quai ont joué un rôle direct dans l'amélioration de la performance de la ligne 13 ces dernières années. La régularité aux heures de pointe a ainsi augmenté de 7 points entre 2010 et 2017, pour atteindre en 2017 les 97,2% », souligne la RATP. Qui précise toutefois que d'autres actions, comme la rénovation de toutes les rames et le déploiement d'un nouveau système de conduite, ont également contribué à l'amélioration de la situation.

Autre effet notable, la réduction drastique du nombre d'intrusions volontaires sur les voies.

Grégory Plesse

LE MONITEUR – 16/03/2018

2 Grand Paris Express : Razel-Bec et Eiffage remportent un lot du prolongement sud de la ligne 14



Le contrat, d'un montant de 365 millions d'euros, porte sur la réalisation d'un tunnel de 4 kilomètres et la construction du génie civil de 3 gares. Ce prolongement sud, d'une longueur de 14 km, et placé principalement sous maîtrise d'ouvrage de la RATP, doit aboutir à l'horizon 2024.

Après [deux premiers contrats attribués](#) à Léon Grosse (avec Soletanche Bachy) et Vinci Construction (avec Spie batignolles), la RATP vient d'attribuer un 3^e lot du prolongement sud de la ligne 14. Un lot remporté par Razel-Bec et Eiffage, en groupement, pour un montant de 365 millions d'euros.

Dans le détail, Razel-Bec (mandataire), la filiale du Groupe Fayat, est en groupement avec Eiffage Génie Civil, Sefi-Intrafor, Eiffage Fondations et I.CO.P. Dans le cadre du [projet du Grand Paris Express \(GPE\)](#), la future ligne 14 sud, longue de 14 km en souterrain, reliera la station de métro Olympiades à l'aéroport d'Orly (voir carte). Elle doit être mise en service en 2024.

Tunnel et trois gares, un tunnelier

Le contrat porte sur la réalisation d'un tunnel de 4 kilomètres sur les communes de Thiais, Rungis, Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses. Et concerne également la construction du génie civil de 3 gares : Chevilly « Trois-Communes », M.I.N. Porte de Thiais et Pont de Rungis (noms provisoires) et de 3 ouvrages annexes.

« Les travaux impliquent la mise en oeuvre de 110 000 m³ de béton et l'excavation de 520 000 m³ de terrain nécessitant l'utilisation d'un tunnelier. 420 personnes seront mobilisées pendant la durée totale du chantier (54 mois) », précise le groupement vainqueur, dans un communiqué.

Une ligne transversale

Pour mémoire, la ligne 14 sud doit bénéficier à plus de 260 000 habitants de Paris, du Val-de-Marne et de l'Essonne. Elle offrira des correspondances avec la ligne 7 du métro, le RER C, le tramway 7 et sera par ailleurs connectée avec les lignes 15 Sud et 18 du Grand Paris Express.

Le prolongement de la ligne 14 au sud offrira aussi une liaison rapide entre Paris et l'aéroport d'Orly tout en desservant des zones résidentielles denses ainsi que des pôles et des équipements majeurs de la métropole, tels que le marché de Rungis ou l'Institut Gustave Roussy.

Florent Maillet

::: ÉCONOMIE

LES ECHOS – 16/03/2018

3 La croissance en France jugée de plus en plus solide



La Banque de France a revu en hausse, jeudi, sa prévision à 1,9 % cette année, quand l'OCDE anticipe une hausse de 2,2 %. Le commerce extérieur pourrait contribuer de façon positive à la croissance.

Petit à petit, les différentes institutions nationales et internationales revoient à la hausse leurs prévisions de croissance pour la France. Jeudi, c'est [la Banque de France](#) qui a jugé que l'activité dans l'Hexagone progresserait plus vite qu'anticipé auparavant. Les économistes de la banque centrale tablent désormais sur [une croissance de 1,9 %](#) cette année. Deux jours avant, ceux de [l'Organisation de coopération et de](#)

développement économiques (OCDE) avaient dit s'attendre à une hausse du PIB de 2,2 %, soit un peu plus que le dernier consensus des économistes qui s'établissait en février à 2 %.

Un commerce en amélioration

Pour la Banque de France, les créations d'emplois attendues et les hausses de salaires qui s'ensuivraient devraient permettre à la consommation d'augmenter un peu plus vite qu'en 2017. Parallèlement, l'investissement des entreprises devrait rester dynamique. Et, « *la croissance française ne serait plus freinée par le commerce extérieur grâce à un fort rebond attendu des exportations en 2018* », estiment les économistes de l'institution monétaire.

La contribution du commerce extérieur à la croissance serait ainsi « *nettement positive en 2018* ». Avec toutefois un bémol : la croissance n'accélérerait pas en 2018 puisqu'elle a atteint 2 % l'an passé. La performance de cette année « *traduit un élan passé très fort [...] qui se modère ensuite, comme le suggère le récent tassement des enquêtes de conjoncture après leur niveau élevé de 2017* », selon les économistes de la Banque de France.

Vers un surcroît de recettes fiscales

Ces derniers se montrent donc plutôt prudents, même si la croissance devrait rester d'ici à 2020 supérieure à son potentiel. Il y a toutes les raisons de croire que le gouvernement, qui publiera, lui ses prévisions économiques dans le programme de stabilité à la mi-avril, sera tout aussi mesuré. Premièrement parce que le Haut Conseil des finances publiques veille et incite à la prudence. Deuxièmement parce que, [le débat sur une éventuelle « cagnotte fiscale »](#) a ressurgi, notamment [dans la majorité](#). Or, relever fortement les prévisions de croissance, ce qui se traduirait mécaniquement par un surcroît de recettes fiscales, serait avouer l'existence d'une telle cagnotte aux yeux d'une partie de l'opinion, à l'heure où [les retraités battent le pavé](#) pour défendre leur pouvoir d'achat.

« *Ne refaisons pas les erreurs du passé où dès que les choses allaient mieux immédiatement on se mettait à redistribuer l'argent public, c'est-à-dire l'argent des contribuables* », a déclaré cette semaine le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire. Pour mémoire, la dette publique représentait fin 2017 près de 97 % du PIB. Calculée en pourcentage de la richesse nationale créée chaque année, la dette publique française n'a pas cessé d'augmenter depuis 2007 et, si l'on en croit [les dernières prévisions de la Commission européenne](#), l'Hexagone devrait afficher cette année le déficit public le plus élevé de l'Union européenne en pourcentage du PIB, après celui la Roumanie.

Guillaume de Calignon

LES ECHOS – 16/03/2018

4 Impôt à la source : le Sénat introduit un droit à l'erreur pour les TPE



Le Sénat a adopté un amendement au projet de loi pour « un Etat au service d'une société de confiance » selon lequel les amendes ne s'appliqueraient pas en cas d'erreur de déclaration. Cette mesure d'indulgence, valable deux ans, concernerait les entreprises de moins de 21 salariés.

A l'approche du passage au [prélèvement de l'impôt à la source](#), les sanctions à l'encontre des entrepreneurs pourraient être à nouveau assouplies. Le Sénat a introduit dans le [projet de loi pour « un Etat au service d'une société de confiance »](#) un [droit à l'erreur](#) dans les déclarations que devront faire les entreprises chaque mois à l'administration fiscale. L'amendement, à l'initiative du groupe Les Républicains, propose que les amendes prévues par le Code des impôts en cas d'erreur de déclaration ne s'appliquent pas, « *si la bonne foi est reconnue* ».

Cette mesure d'indulgence concernerait uniquement les entreprises de moins de 21 salariés, pour qui cette transition s'annonce la plus difficile. Elle s'appliquerait durant les deux premières années après la mise en oeuvre de la réforme, à compter de janvier 2019, le temps pour les PME de s'adapter à cette nouvelle contrainte.

Apaiser les inquiétudes

Pour mémoire, les amendes prévues s'élèvent à 5 % des sommes qui auraient dû être retenues en cas d'inexactitude et 10 % si la déclaration n'est pas effectuée dans les délais. [Le montant minimal de l'amende a été abaissé](#) dans le dernier collectif budgétaire, de 500 à 150 euros, mais cela ne suffit pas à [apaiser les inquiétudes des entrepreneurs](#) à l'idée de devenir collecteurs de l'impôt. « *30.000 entreprises n'ont pas encore intégré la déclaration sociale nominative, a relevé la rapporteure du texte au Sénat, Pascale Gruny (LR). Sur ce point comme sur le prélèvement à la source, j'espère que l'Etat sera bienveillant, comme il l'est avec lui-même.* »

Le gouvernement s'est opposé à cet amendement, jugeant que le fisc fait déjà preuve d'une certaine indulgence lors de la mise en oeuvre d'une obligation nouvelle. « *L'administration fiscale aura la même attitude que celle qu'elle adopte chaque fois lors de l'application d'une nouvelle procédure : pas de sanction pendant les premiers mois mais un rappel des règles* », a réagi Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics.

« Désarmant pour l'Etat »

Reste donc à savoir si ce « droit à l'erreur » sera maintenu dans le texte lors de son retour à l'Assemblée nationale. « *Il me paraît clair que le fisc doit faire preuve de souplesse dans le déploiement du prélèvement à la source. Cela me semble toutefois un peu désarmant pour l'Etat de retirer toutes les sanctions de façon catégorielle* », a réagi Stanislas Guerini (LREM), rapporteur à l'Assemblée nationale.

L'idée d'un « droit à l'erreur » avait notamment été [défendue par l'Ordre des experts-comptables](#), dont les praticiens sont au quotidien en prise avec les préoccupations des PME. Dans son audit rendu en septembre dernier, l'Inspection générale des finances avait mis en lumière que [le coût du passage au prélèvement à la source serait plus élevé pour les TPE](#) que pour les grandes entreprises.

Ingrid FEUERSTEIN

LE FIGARO – 16/03/2018

5 Finances : les perdants du budget 2018



VIDÉO - L'augmentation de la CSG rogne les pensions depuis le 1er janvier. Les retraités devraient à terme bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation, mais plus de 3 millions d'entre eux perdront du pouvoir d'achat.

En ce début d'année 2018, les retraités français ne disent pas merci à Emmanuel Macron! Sept millions d'entre eux subissent depuis le 1er janvier une hausse de la CSG de 1,7 point, qui ampute leur pension de retraite de quelques dizaines, voire d'une centaine d'euros. Et, contrairement aux actifs, qui bénéficient parallèlement d'une baisse des cotisations salariales, ils ne peuvent compter que sur la réforme de la taxe d'habitation pour soutenir leur pouvoir d'achat en berne.

Une exception vécue comme une véritable injustice par bien des retraités. «Beaucoup ont réagi de manière viscérale car ils ont l'impression que le gouvernement oublie qu'ils ont cotisé toute leur vie professionnelle pour percevoir leur pension», explique Christian Bourreau, président de l'Union française des retraités (UFR). Le sacrifice demandé est d'autant plus difficile qu'ils ont été plusieurs fois mis à contribution par le passé pour renflouer les caisses de l'État.

«La hausse de la CSG s'ajoute à la suppression de la demi-part des veuves et à la fiscalisation des majorations de pension pour enfants. Or, à notre âge, la perte de pouvoir d'achat est définitive! Il n'est plus question de travailler plus ou d'obtenir une augmentation pour augmenter son niveau de vie», ajoute-t-il.

60% des retraités concernés

Quelque 60 % des retraités sont concernés, le gouvernement ayant placé particulièrement bas le seuil à partir duquel la CSG passe de 6,6 % à 8,3 %. «À 1200 euros de revenus, les retraités, pas plus que d'autres catégories sociales, ne peuvent compter parmi les aisés», s'insurge la CFDT-retraités. Plus précisément, la mesure s'applique aux Français dont le revenu fiscal de référence dépasse 14.404 euros par an pour une personne seule, et 22.096 euros pour un couple. Une nuance qui a pu être une source de surprise en ce début d'année. Nombre de retraités dont la pension est inférieure à 1200 euros pensaient en effet ne pas être concernés... à tort. «Il suffit que le conjoint ait une retraite plus confortable, ou que le retraité perçoive des revenus complémentaires. C'est souvent le cas des indépendants, dont la pension n'est pas très élevée, mais qui ont par ailleurs investi dans l'immobilier pour arrondir leur retraite», explique Thomas Rone, associé au sein du cabinet d'expertise comptable Exco.

Autre surprise de ce début d'année: l'ampleur de la ponction. «Beaucoup de retraités n'ont pu que constater, estomaqués, que leur pension nette n'était pas réduite de 1,7 %... mais de 1,85 %», rapporte Christian Bourreau. La hausse de la CSG de 1,7 point s'applique en effet aux pensions brutes, et s'avère donc plus importante sur les pensions nettes. In fine, un retraité percevant par exemple 2000 euros de pension nette par mois perd ainsi 36,72 euros, selon Exco, mais un couple dont les pensions cumulées s'élevaient à 6000 euros net débourse désormais 110 euros de CSG en plus.

Pour obtenir une amélioration de leur pouvoir d'achat, les retraités devront attendre la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation. À ce jeu de chaises musicales fiscal, la plupart d'entre eux seront clairement perdants en 2018, en raison du calendrier choisi par le gouvernement. Alors que la hausse de la CSG est entrée en vigueur au 1er janvier, la suppression de la taxe d'habitation n'interviendra, elle, que progressivement, d'ici à 2020.

Cette année, elle sera réduite de 30 % et, pour les seules personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 27.000 euros (43.000 euros pour un couple). Ce qui devrait compenser la hausse de la CSG pour 600.000 retraités seulement, selon les travaux du rapporteur du Budget, Joël Giraud. En 2020, lorsque la taxe d'habitation sera supprimée pour 80 % des Français, ils seront 3,8 millions. Resteront un peu plus de 3 millions de retraités dont le pouvoir d'achat sera définitivement rogné...

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/retraite/2018/03/16/05004-20180316ARTFIG00039-finances-les-perdants-du-budget-2018.php>

6 Sécurité sociale : un déficit proche de 5 milliards en 2017



Les cotisations sont rentrées plus vite que prévu l'an passé, mais des effets comptables ont joué en sens inverse à hauteur de 1 milliard. Ces effets ne se reproduiront pas en 2018 : la Sécurité sociale devrait se rapprocher de l'équilibre cette année.

Non, il n'y a pas de « cagnotte » à la Sécurité sociale, mais la situation s'améliore progressivement. Le déficit du régime général en 2017, fonds de solidarité vieillesse (FSV), inclus s'est réduit de 2,7 milliards d'euros en un an. Il est resté proche de la prévision inscrite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018, soit 5,1 milliards d'euros, au lieu de 5,2 milliards prévus.

Ce résultat a été obtenu malgré l'amélioration de l'emploi l'an passé qui a permis de faire rentrer **des cotisations supplémentaires**. La masse salariale a progressé de 3,5 % en 2017, soit 0,2 point de plus qu'escompté à l'automne, ce qui a contribué à un surcroît global de 1,2 milliard d'euros de recettes pour l'ensemble des régimes de Sécurité sociale.

Une fraction de TVA

Mais un effet a joué en sens inverse et a minoré le résultat 2017 de 1 milliard d'euros : il s'agit de l'affectation d'une fraction de TVA à l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale plutôt qu'à la Caisse nationale d'assurance-maladie, opération qui a conduit à enregistrer comptablement un mois de recettes en moins.

Dans un communiqué, les ministres des Solidarités et des Comptes publics se sont réjouis de « *bons résultats* » qui « *confortent la perspective de sortie de la France de la procédure de déficit excessif dès 2017* » et ont rappelé l'objectif de retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale « *dans un avenir proche* ».

De fait, l'effet comptable de 1 milliard sur la TVA ne jouera pas dans le calcul du déficit public, au sens de Maastricht, ce qui va encore faciliter le retour sous les 3 % de PIB (cela s'ajoute aux **plus-values** fiscales déjà annoncées pour l'Etat), puisque le déficit de la Sécurité sociale pris en compte dans ce calcul est meilleur que prévu à l'automne.

Et pour 2018, les recettes sociales seront nettement plus élevées que prévu dans le budget : outre l'effet base d'environ 1 milliard, il faut compter sur une dynamique de la masse salariale nettement plus forte qu'escomptée à l'automne. La Sécurité sociale, FSV compris, pourrait ainsi se rapprocher de l'équilibre, alors qu'un déficit de 2,2 milliards était anticipé.

Du côté des dépenses, l'objectif pour l'assurance-maladie a été à peu près respecté, à +2,2 % (au lieu de 2,1 % dans le projet initial).

Hors du champ de la Sécurité sociale, mais dans celui des retraites, l'Agirc-Arrco, le régime complémentaire des salariés du privé, devrait publier ce vendredi des résultats en nette amélioration, et meilleurs que prévus. Le déficit technique serait, selon nos informations, ramené à 3,5 milliards, grâce à la reprise de l'emploi et aux bonnes rentrées de cotisations. Le déficit global est ramené à 1,1 milliard d'euros, grâce à des [produits financiers](#) et des éléments exceptionnels comptables.

Solveig Godeluck

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 16/03/2018

7 SNCF : les syndicats appellent à faire grève deux jours sur cinq à partir du 3 avril



Les syndicats se sont mis d'accord sur un calendrier jusqu'au 28 juin.

En réponse à la décision du gouvernement de réformer la SNCF par ordonnances, les quatre syndicats majoritaires chez les cheminots se sont mis jeudi en ordre de bataille.

Le [bras de fer entre les cheminots et le gouvernement](#) est lancé officiellement : la guerre du rail au nom du maintien du statut aura bien lieu. Ce jeudi, après trois heures de discussions, les quatre syndicats majoritaires de la SNCF (CGT, Unsa, SUD et CFDT) se sont mis en ordre de marche pour définir les modalités de leur mouvement. Un appel à faire grève « deux jours sur cinq », mais après le week-end de Pâques. Objectif : contester le projet de loi [permettant le recours à des ordonnances](#) pour [réformer la SNCF](#) – qui doit être débattu en avril à l'Assemblée nationale — et faire plier le gouvernement d'Edouard Philippe... sans se mettre à dos les Français.

Le 22 mars, une journée test. Les hostilités démarreront le 22 mars, jour d'appel à la journée d'action lancée auprès des fonctionnaires et des cheminots. Les organisateurs espèrent montrer les muscles massivement. Plus il y aura de manifestants ce jour-là dans les rues, plus ils pourront espérer enclencher un vrai rapport de force à partir du 3 avril, pour tenter de fragiliser un gouvernement « droit dans ses bottes » et sceptique sur leurs capacités à mobiliser. « La mobilisation du 22 sera d'un bon niveau » pronostique un fin connaisseur, « mais ce sont les suites qui risquent de leur poser problème ».

Rien de comparable avec 1995. Contrairement au mouvement social de l'automne de 1995, la grogne est loin d'être générale aujourd'hui. A l'époque, le plan Juppé de réforme des retraites – ajouté à la réforme de la sécurité sociale — concernait une majorité de Français, y compris les grandes administrations (la Poste, France Télécom, EDF-CGF, l'Education nationale...). Et les cheminots, au nom « d'une grève par procuration », avaient permis de l'emporter en paralysant la France pendant un mois. Le scénario de 2018 n'a rien de comparable avec 95, et l'opinion n'est pas, pour l'heure, de leur côté.

Mobiliser au-delà de la SNCF s'annonce difficile. Tous les syndicats savent combien la partie sera difficile pour enclencher un mouvement durable. Mobiliser au-delà des seuls cheminots, sur une réforme

qui annonce principalement « l'arrêt des recrutements au statut des nouveaux agents » est peu porteur. « Le gouvernement a bien joué en retirant la fin des petites lignes de son projet. C'est toujours la même méthode : diviser les Français ! » décrypte un cheminot excédé par le « SNCF bashing » (NDLR, critique virulente). « Tout l'enjeu, c'est le coup d'après : faire comprendre aux Français qu'une fois le statut des cheminots cassé, Macron aura toute latitude pour s'attaquer aux retraites de tous », poursuit un responsable syndical.

Des divisions syndicales en coulisse. En coulisse, les positions sur la marche à suivre n'étaient pourtant pas, jeudi, avant la réunion, au diapason. Si tous affichent leur volonté d'en découdre et dénoncent un passage en force, la CGT, l'Unsa, SUD et la CFDT ne partagent pas les mêmes vues sur la stratégie du combat à mener. L'UNSA, SUD Rail et la CFDT (qui appelait initialement à une mobilisation le 15 mars et a dû y renoncer) défendaient « une grève reconductible et dure ». La CGT (1er syndicat de la SNCF), qui joue son hégémonie au sein de l'entreprise, penchait pour des grèves carrées de 24 à 48 heures, ce qu'elle a obtenu. SUD enfin, veut demander aux salariés en assemblée générale le 4 avril s'ils ne préfèrent pas une grève reconductible.

La CGT a remis un contre-projet au Premier ministre. Son argument : ne pas épuiser les cheminots et éviter de se mettre à dos l'opinion. Mais aussi, parce que le syndicat de Philippe Martinez, reçu mardi soir dernier par le Premier ministre Edouard Philippe, espère peser avec le contre-projet qu'il lui a remis pour « réorienter les décisions du gouvernement ». Un rendez-vous qui a d'ailleurs fait jaser dans les rangs des autres syndicats : « si la CGT joue solo pour négocier en coulisse, ils seront isolés sur le mouvement », prévient un responsable syndical.

Catherine Gasté

LE PARISIEN – 16/03/2018

8 Toys'R'Us : inquiétudes en France après la disparition annoncée du géant du jouet aux Etats-Unis



L'enseigne va fermer 735 magasins outre-Atlantique. Les 1300 salariés de la filiale France s'interrogent, alors que la direction cherche des investisseurs et repreneurs pour préserver la continuité de l'activité.

L'onde de choc a traversé l'Atlantique à la vitesse de l'éclair. La maison-mère du géant du jouet Toys'R'Us aux Etats-Unis vient d'annoncer sa demande de mise en faillite en vue d'une procédure de [liquidation de ses 735 magasins](#). Ainsi, 33 000 salariés sont concernés. La nouvelle s'est répandue très vite dans ses filiales européennes, notamment en France, au siège national situé à [Saint-Fargeau-Ponthierry](#) (Seine-et-Marne).

Ce jeudi matin, la direction a suspendu le comité d'entreprise (CE) en cours pour réunir les 130 salariés du siège et des représentants de l'entrepôt logistique, situé juste à côté, qui gère les commandes pour l'Hexagone. L'enjeu est de taille : Toys'R'Us compte 1300 salariés et 53 magasins en France, où elle est implantée depuis 1989.

« Nos magasins restent ouverts et continuent à servir les clients. Nous travaillons à la viabilité de notre société pour préserver la continuité de l'activité et l'intérêt de nos 1300 collaborateurs », veut rassurer Jean Charretteur, le directeur général de l'entreprise pour la France, l'Espagne et le Portugal.

En clair, il cherche « [des repreneurs ou des investisseurs](#) » sans toutefois donner de délai, ni de montant d'un éventuel rachat. Selon lui, plusieurs offres ont été avancées et des négociations sont en cours. En cas de revente, l'enseigne garderait-elle son nom coloré ? Jean Charretteur acquiesce : « Le nom a un poids phénoménal, une magie ! »

Une dette de plus de 5 milliards de dollars

« Le problème de la dette créée depuis 2005 (*NDRL : 5 milliards de dollars, soit environ 4 milliards d'euros*) a empêché de donner de l'oxygène au groupe pour investir, poursuit Jean Charretteur. Mais en France, nous avons notre propre trésorerie. Et avec une certitude absolue, droit dans les yeux, j'affirme qu'on a toujours religieusement payé chacun de nos fournisseurs ! »



Quid du commerce en ligne, qui a apparemment plombé le marché aux Etats-Unis ? « Ici, nos concurrents pure player (*NDLR : les sites Internet sans boutiques physiques*), type Amazon, font un très bon travail. Mais nous, Toys'R'Us, nous sommes le spécialiste du jouet. Ce n'est pas le même métier. Dire que Toys'R'Us meurt ou va mourir à cause d'Internet, ce n'est pas vrai. On est spécialisé ».

« **Nous sommes très inquiets** »

Pas de quoi convaincre les représentants syndicaux qui, à l'unanimité, ont demandé un comité d'entreprise extraordinaire et un audit financier. « Nous sommes très inquiets », justifie Christelle Jordan, déléguée syndicale CFDT, majoritaire. « Lors du Chapter Eleven (*NDLR : Chapitre 11 en français*), procédure américaine qui a mis la maison-mère [sous protection en septembre 2017](#), on nous a dit que cela ne touchait que les Etats-Unis et le Canada. Aujourd'hui, les Américains vont fermer leurs magasins. Le Royaume-Uni aussi. Pour la France, on a besoin d'informations sur les délais, etc. On ne nous donne rien ». Pour elle, s'il y a repreneur, « il faudra un plan de restructuration complet des magasins et refaire notre site de ventes Internet ».

La Grande Récré en redressement judiciaire

Pour Brigitte Blaquart, déléguée syndicale CGT, « le marché du jouet en France est en perte de vitesse. Il y a un changement des modes de consommation, on est attaqués par le commerce en ligne. Notre entreprise n'a pas su prendre le virage. Selon l'analyse des comptes diligentée par le CE en 2015, on n'était déjà pas sur un bon trend (NDLR : *une tendance*) ».

Autre enseigne star du jouet, propriété du groupe français Ludendo, [La Grande Récré](#), a été placée en [redressement judiciaire](#) le 13 mars dernier, avec une période d'observation de six mois. L'enseigne détient 252 magasins en France où elle emploie 1 600 personnes.

Sophie Bordier

L'OPINION – 16/03/2018

9 **Sibyle Veil, une femme au CV impeccable, bien placée pour présider Radio France**



Sibyle Veil possède de solides atouts pour pouvoir succéder au sortant, Mathieu Gallet.

Dans une période particulièrement agitée, le Conseil supérieur de l'audiovisuel décidera au plus tard le 14 avril qui sera le nouveau patron de l'entreprise publique

Les candidats à la succession de Mathieu Gallet ont jusqu'à vendredi soir 23 h 59 pour faire parvenir leur curriculum vitae au Conseil supérieur de l'audiovisuel. Une procédure lancée après la révocation du mandat de l'ancien président-directeur général suite à sa condamnation en première instance. Très critiqué pour l'opacité qui avait présidé à la nomination de Delphine Ernotte à la tête de France Télévisions, le régulateur a cette fois choisi de jouer la carte de la transparence totale. De quoi refroidir certains prétendants du privé et ouvrir une voie royale à une candidature interne.

Lorsque Mathieu Gallet est nommé à la présidence de Radio France en février 2014, il pense immédiatement à renouveler presque intégralement les directeurs des antennes. De son propre aveu, le jeune PDG négligera alors l'importance des fonctions supports. [La grève de 28 jours du printemps 2015](#) lui rappelle l'urgence de muscler cette partie de son organigramme. C'est ce constat qui conduit à l'arrivée d'un duo très politique : Jean-Claude Lucciani, en provenance du cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy, aux ressources humaines et Sibyle Veil, débauchée de l'AP-HP après être passée par le cabinet de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, aux opérations et aux finances. Deux ans et demi plus tard, et à la faveur des déboires judiciaires de son ex-patron, la voilà favorite pour succéder à Mathieu Gallet, qui laisse derrière lui un bilan solide.

[Dominique-Jean Chertier, nommé médiateur lors du conflit social](#), se souvient de l'arrivée de Sibyle Veil dans l'entreprise : « Une des premières choses qu'elle a faites en entrant à Radio France, c'est de visiter tous les coins et recoins de la Maison ronde. C'est une approche très opérationnelle qu'on retrouve plus dans le milieu industriel que dans la haute fonction publique, où la tendance est surtout à absorber les dossiers ». Peut-être une des raisons qui explique sa bonne réputation au sein des équipes.

Sibyle Veil est un « prototype de l'élite française », explique un cadre de la maison. Née à Dijon dans un milieu aisé et mariée depuis 2006 avec Sébastien Veil, petit-fils de Simone et Antoine, elle est à ce titre

plongée au cœur d'une des grandes familles du pays. Ces deux-là, parents de trois jeunes enfants, se fréquentaient déjà sur les bancs de l'ENA, dont ils sortent en 2004 avec la fameuse promotion Senghor, celle d'Emmanuel Macron. Au classement, que les élèves feront d'ailleurs annuler par le Conseil d'Etat, c'est Sibyle qui devance Sébastien. Aucune fausse note. « Elle a la tenue des gens qui ont reçu une éducation exigeante et qui valorisent le savoir et la curiosité, sans carcan moral », raconte son ami Julien Vulpré, qui fait la connaissance du couple en 2005 dans la petite équipe que forme Emmanuelle Mignon en vue de la campagne de Nicolas Sarkozy.

Dimension politique. A l'Élysée, elle intègre l'équipe de Raymond Soubie, conseiller social du nouveau chef de l'Etat et s'impose comme une des voix qui comptent pour le Président. « Sans essayer de se rapprocher à tout prix de Sarkozy », se souvient Julien Vulpré. Elle part pour l'AP-HP en 2010, désormais étiquetée comme une femme de droite. « Pas forcément un handicap aujourd'hui, s'amuse Gaspard Gantzer, ex-conseiller en communication de François Hollande et lui aussi de la promo Senghor, c'est plutôt être de gauche qui pourrait poser un problème ». Quel que soit le bord, cette dimension comptera pour faire le tri parmi les candidats à la succession de Mathieu Gallet, estime Laurence Bloch, l'expérimentée patronne de France Inter : « Dans une fonction éminemment politique, son passé est un atout ».

[La réforme de l'audiovisuel public](#) source de nombreuses inquiétudes dans les entreprises concernées, demandera au nouveau patron d'être capable de mener des négociations serrées avec ses partenaires, la tutelle et l'exécutif

[La grande réforme de l'audiovisuel public voulue par Emmanuel Macron](#), source de nombreuses inquiétudes dans les entreprises concernées, demandera au nouveau patron d'être capable de mener des négociations serrées avec ses partenaires, la tutelle et l'exécutif. Connaître personnellement le président de la République pourrait ainsi se révéler précieux, même si celui-ci se garde bien de montrer trop d'égards à l'attention de ses ex-camarades de l'ENA. Autant d'éléments qui expliquent sans doute pourquoi Bruno Patino, ex-numéro 2 de France Télévisions et ancien patron de France Culture, aujourd'hui directeur éditorial d'Arte, soit finalement enclin à renoncer à briguer ce mandat. « Une solution interne n'est pas mauvaise dans ce moment "transitoire" », reconnaît Laurence Bloch.

La semaine dernière, c'est d'ailleurs Sibyle Veil et non [Jean-Luc Vergne, président par intérim de Radio France](#), qui était au ministère de la Culture pour [la réunion de travail des dirigeants de l'audiovisuel public autour de Françoise Nyssen et des représentants de l'Élysée et de Matignon](#). Mais elle n'y était pas seule. A ses côtés, [Laurent Guimier, le directeur des antennes et des contenus](#). A quelques heures de la clôture des candidatures, on aime laisser croire en interne que rien n'est décidé, que Guimier pourrait finalement prendre la tête du ticket. « En réalité, c'est tranché, raconte un haut cadre de Radio France, mais ils estiment l'un et l'autre qu'ils peuvent éviter les prises et dissuader des candidatures en sortant du bois le plus tard possible ».

Gare aux favoris. A 41 ans, Sibyle Veil est bien prête à se lancer. « Elle a pris le pouls en interne, elle sait saisir le moment et l'opportunité. Sibyle est forte pour comprendre les instants clés », confie Mathias Vicherat, son ami et témoin de mariage, aussi issu de la promotion Senghor. Depuis Michèle Cotta il y a 37 ans, aucune femme n'a dirigé Radio France, de quoi cocher une case supplémentaire dans les signes ostensibles de modernité voulut par le pouvoir. Cette passionnée de cinéma, d'opéra et de musique classique, si elle était bien candidate et si elle venait à être choisie par le CSA – encore officiellement seul à décider –, n'est donc plus très loin de pouvoir accéder pour la première fois à la tête d'une entreprise.

Ce qui n'inquiète pas Mathias Vicherat : « Elle n'a pas une confiance en elle a priori mais elle se sent forte quand elle se sent légitime. Elle n'y serait jamais allée après un an à Radio France ». Même au sein des syndicats, rien ne semble lui porter préjudice. « Lors des CHSCT qu'elle préside, elle sait instaurer un climat de calme, ce qui n'est pas toujours le cas de ceux qui ont occupé son poste, lui reconnaît Marine Chailloux, élue du SNJ et qui côtoie Sibyle Veil lors de ces réunions parfois tendues. Elle dirige les séances avec rigueur et fermeté ». Une voie royale ? Méfiance tout de même. Il est souvent arrivé que les favoris trébuchent ou soient victimes d'une rebuffade des autorités publiques au dernier moment.

LE MONDE – 16/03/2018

10 Assurance-chômage : les modalités du contrôle se précisent



A l'avenir, les manquements à une première convocation à Pôle emploi seront moins sanctionnés que la recherche peu active d'un travail.

Muriel Pénicaud n'a pas tout dit sur la réforme de l'assurance-chômage. Lorsqu'elle s'est exprimée à ce sujet, le 2 mars, la ministre du travail n'a dévoilé ses intentions que dans trois domaines : l'indemnisation des travailleurs indépendants, celle des salariés démissionnaires et la lutte contre la précarité. Avec des arbitrages qui reprennent l'accord national interprofessionnel (ANI), finalisé le 22 février par les partenaires sociaux. Mais l'inconnue restait entière sur deux autres chapitres, que les organisations patronales et syndicales n'avaient pas véritablement traités dans leur ANI : le contrôle des demandeurs d'emploi et la gouvernance de l'Unédic – l'association paritaire qui gère le régime. On y voit désormais un tout petit peu plus clair sur ces deux volets.

S'agissant des procédures qui visent à accompagner le chômeur et à vérifier qu'il cherche bien un poste, le projet de l'exécutif est clair : « *Nous voulons rendre plus rationnel et plus cohérent le tableau des sanctions applicables*, explique-t-on à Matignon. *A l'heure actuelle, une personne qui ne donne pas suite à une convocation de son conseiller emploi est plus sévèrement sanctionnée que si elle fait peu ou aucun effort pour trouver du travail. Cette logique-là sera inversée.* »

En clair, la « punition » sera moins lourde pour un premier rendez-vous manqué : la personne concernée serait, selon nos informations, radiée des listes durant deux semaines (contre deux mois aujourd'hui). A l'inverse, celui qui traîne des pieds, sans raison valable, pour reprendre une activité verrait son nom disparaître des listings de Pôle emploi pendant plus longtemps (deux mois alors que c'est généralement deux semaines, à l'heure actuelle, quand il s'agit du premier manquement). En cas de récurrence, les « coups de bâton » seraient de plus en plus vigoureux.

Règles inutiles

Autre changement de taille : le transfert des pouvoirs de répression du préfet. Aujourd'hui, celui-ci peut supprimer ou réduire l'allocation-chômage dans plusieurs cas de figure : par exemple si le chômeur n'accomplit aucun « *acte positif et répété en vue de retrouver* » un travail ou s'il repousse à deux reprises, « *sans motif légitime (...), une offre raisonnable d'emploi* » (ORE). Mais l'expérience montre que ce dispositif est resté quasiment lettre morte. Les prérogatives des services de l'Etat devraient être confiées à Pôle emploi.

Une innovation supplémentaire est à l'ordre du jour : demander aux chômeurs de remplir une sorte de carnet de bord qui recenserait leurs démarches afin de décrocher un contrat. L'objectif affiché est d'améliorer l'accompagnement et d'éviter que les intéressés ne se découragent.

Au passage, l'exécutif envisage de nettoyer les textes en supprimant des règles jugées inutiles, car inappliquées ou inapplicables. Plusieurs motifs de radiation, actuellement prévus dans le code du travail, devraient ainsi disparaître : par exemple quand le chômeur refuse de suivre une formation ou une

proposition de contrat aidé. De même, la définition de l'ORE pourrait être modifiée : celle-ci repose sur plusieurs « éléments constitutifs » (tels que le niveau de rémunération ou la distance à parcourir entre le domicile et le lieu de travail), qui sont susceptibles d'être révisés au bout de trois, six ou douze mois ; à l'avenir, ces paramètres seront conservés, mais ils ne devraient plus s'appliquer de façon aussi mécanique.

Au niveau du pilotage de l'Unédic, le gouvernement a aussi une vision claire de ce qu'il conviendrait de faire. En début de campagne électorale, M. Macron avait émis de gros doutes sur la capacité des partenaires sociaux à prendre les mesures qui s'imposent pour résorber la dette de l'Unédic (estimée à 33,6 milliards d'euros fin 2017). Il avait alors menacé de nationaliser le régime, évinçant au passage le patronat et les syndicats – ou les reléguant au statut de pot de fleurs dans le conseil d'administration. C'est finalement une option bien plus « douce » qui devrait être retenue. « *L'une des pistes à l'étude consisterait à instaurer un système assez proche de celui qui prévaut pour le régime des intermittents du spectacle, avec un cadrage financier en amont : si les partenaires sociaux s'en écartent, alors l'Etat reprend la main* », précise-t-on à Matignon.

« Pis-aller »

Dans ce schéma, les organisations d'employeurs et de salariés ne se borneraient pas à apposer leur paraphe sur un document prérédigé : ils auraient « *tout de même de la marge [de manœuvre]* », affirme une source au sein de l'exécutif. Et pourraient continuer à peser sur le cours des choses – à condition que leurs décisions soient en phase avec les objectifs financiers tracés par le gouvernement.

« *C'est un pis-aller, estime un haut gradé d'une centrale syndicale. Je préfère ça à une présence accrue de l'Etat.* » Véronique Descacq, numéro deux de la CFDT, s'interroge, de son côté : « *Si on est de bonne humeur, on peut y voir de la latitude laissée aux partenaires sociaux. Si on est de mauvaise humeur, on peut considérer que le cadrage ne va sûrement pas nous laisser faire grand-chose.* » Selon elle, « *tout dépendra du détail du cadrage, et ensuite de la pratique* » : « *Si on nous baisse, par exemple, drastiquement le budget et qu'on nous dit de négocier dans ce cadre, et donc de baisser les prestations, on sera prêts à rendre les clés du camion nous-mêmes.* »

Pour réduire le recours aux contrats courts, le projet de M^{me} Pénicaud reste inchangé par rapport à ce qu'elle a précisé, le 2 mars : les branches devront négocier et, si elles n'adoptent aucune disposition satisfaisante, un bonus-malus entrera en vigueur pour majorer les cotisations des employeurs qui abusent des CDD et diminuer celles qui pèsent sur les patrons vertueux. Se pose toutefois une difficulté : qu'advient-il si certaines branches jouent le jeu et d'autres non ? Il n'y a pas de solution de moyen terme : au nom du principe d'égalité, « *le bonus-malus concerne tout le monde ou personne* », admet un conseiller.

Pour aborder tous ces points délicats, la ministre du travail organise, lundi 19 mars, une rencontre multilatérale avec les huit organisations syndicales et patronales représentatives. Les débats promettent d'être animés.

Par Sarah Belouezzane et Bertrand Bissuel

::: POLITIQUE

LES ECHOS – 16/03/2018

11 Fronde des élus contre le pacte budgétaire de Macron



Dans un communiqué commun les associations des régions, des départements et des maires de France estiment que le compte n'y est pas. Matignon maintient la menace d'une baisse des dotations.

Ils sont de droite ou de gauche, plus ou moins opposés à Emmanuel Macron. Mais dans un communiqué commun publié ce jeudi soir, l'association Régions de France (RF), l'Assemblée des départements de France (ADF), et l'Association des maires de France (AMF) affirment que « *le compte n'y est pas* ».

Le gouvernement vient de finaliser la circulaire visant à mettre en oeuvre la contractualisation financière entre l'Etat et les collectivités locales. Les élus estiment que ces contrats « *font injustement porter la prise en charge d'une partie du déficit de l'Etat par les collectivités locales* ». Pour eux, des lacunes « *substantielles entraînant un grave déséquilibre subsistent*. » Et le souligner que les évaluations ne reposent que sur le plafonnement de l'évolution des dépenses de fonctionnement sans prise en compte des recettes d'exploitation des services.

Un affront pour le gouvernement, qui vient de publier la circulaire qui fixe les règles des négociations entre les préfets et les 323 plus grandes collectivités. L'Etat propose à ces collectivités, qui représentent les deux tiers des dépenses locales, de s'engager à limiter à 1,2 % par an la progression de leurs dépenses de fonctionnement sur la mandature contre l'assurance de dotations de l'Etat stables.

Discussions agitées

Toute la journée, les discussions ont été particulièrement chaudes entre les présidents de régions. Valérie Pécresse, présidente LR de l'Île-de-France, ne compte pas entamer les négociations avec son préfet. La région estime avoir fait « *de gros efforts d'économies de fonctionnement la première année en 2016 et que l'Etat ne prend en compte ce critère qu'à partir de 2017* ». Le Conseil régional dénonce également le fait que l'Etat ne respecte pas sa parole, notamment sur le contrat de plan Etat-région 2017-2023 pour lequel il manque déjà 50 millions d'euros.

Dans les Hauts-de-France, Xavier Bertrand (ex-LR) a affirmé être prêt à négocier un contrat avec le gouvernement à condition d'y adjoindre une partie dans laquelle l'Etat s'engage à respecter toutes ses promesses budgétaires. D'autres présidents ont dit a contrario être prêts à négocier, comme le centriste Hervé Morin ou le Républicain Renaud Muselier en Paca.

Nouvelles réductions des investissements et des services ?

Les élus, qui ont choisi en fin de journée de s'exprimer ensemble, affichent leur unité. Ce qui n'est pas courant et est un signe de leur inquiétude. Ils estiment que le projet du gouvernement va aboutir à de nouvelles réductions des investissements et des services à la population. Ils exigent dans ce contexte que les chambres régionales des comptes puissent se constituer en « *tiers de confiance* » dans le cadre des négociations Etat-collectivités.

Signe que tous les contacts ne sont pas rompus, les élus proposent que, dans le cadre de la négociation, figure une clause portant sur les engagements que l'Etat serait susceptible d'offrir en échange d'une limitation de la progression des dépenses de fonctionnement des collectivités. Ces contreparties pourraient notamment porter sur le respect intégral de ses engagements dans les contrats de plan

signés avec les régions, les départements et d'autres collectivités et sur le co-financement d'investissements portés par les communes et leurs groupements, et les départements, et sans que les bonus prévus dans la loi soient prélevés sur la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Favorable dès le départ à cette nouvelle démarche, France Urbaine, qui regroupe les grandes villes et agglomérations, indique pour sa part qu'elle « *compte maintenir le dialogue* » avec l'Etat, la nouvelle procédure ayant « *besoin d'être rodée* ».

Matthieu Quiret et Julie Chauveau

LES ECHOS – 16/03/2018

12 L'exécutif en ordre de marche pour signer des pactes budgétaires avec les collectivités locales



Le gouvernement a finalisé la circulaire qui doit permettre aux préfets de conclure avec les collectivités les contrats encadrant l'évolution de leurs dépenses.

Le « Pacte d'autonomie » proposé par Emmanuel Macron aux collectivités locales a désormais son mode d'emploi. Le gouvernement vient de finaliser la circulaire qui doit être transmise d'ici à la fin de la semaine aux préfets, afin que ceux-ci puissent négocier et signer **avec les 322 plus grandes collectivités locales** le contrat encadrant l'évolution de leurs dépenses. « *Cette circulaire représente l'incarnation d'un nouveau paradigme pour les relations financières entre l'Etat et les collectivités* », assure-t-on à Bercy. Une affirmation qui fera sans doute tousser **la moitié des régions qui refusent** pour le moment de s'embarquer dans un mécanisme jugé trop contraignant.

Celui-ci prévoit une stricte limitation de la progression des dépenses de fonctionnement des collectivités locales de 1,2 % par an (inflation comprise), contre la promesse par l'Etat de suppression de certaines contraintes. Ce « pacte » doit remplacer le rabot annuel sur les dotations aux collectivités pratiqué durant le quinquennat Hollande. « *Notre méthode doit permettre d'économiser 2,6 milliards d'euros par an, quand la baisse des dotations en 2016 représentait 3,7 milliards. Nous ne sommes donc pas dans le garrot financier que certaines collectivités dénoncent* », argue une source gouvernementale.

Assouplir les contraintes

La circulaire finalisée par le gouvernement prévoit par ailleurs la **prise en compte de certains indicateurs** (évolution démographique, efforts déjà réalisés en 2014-2016 et revenu moyen par habitant) pour assouplir les contraintes. Potentiellement, le taux d'évolution des dépenses pourra être remonté jusqu'à +1,65 % par an pour certaines collectivités. « *En tout, 187 d'entre elles sur le total de 322 bénéficieront d'un taux supérieur à +1,2 %* », explique la source gouvernementale. A contrario, ce taux pourra aussi être durci et ramené à +0,65 % dans certains cas.

L'exécutif espère signer ses premiers contrats d'ici à la fin du mois. Il va néanmoins devoir faire **avec les régions récalcitrantes**. « *Quoi qu'il arrive, ce taux de +1,2 % s'appliquera à toutes les collectivités. Celles qui ne signeront pas se verront seulement infliger une pénalité plus forte en cas de dépassement de cet objectif. Notre dispositif doit être crédible et cela demande de ne pas repousser les perspectives de sanctions aux calendes grecques* », prévient-on à Bercy. Un premier bilan sera fait en mars 2019.

LE MONDE – 16/03/2018

13 Stéphane Le Foll annonce qu'il se retire, Olivier Faure assuré de prendre la tête du Parti socialiste



Olivier Faure devrait être désigné premier secrétaire du parti lors du congrès qui se tiendra les 7 et 8 avril à Aubervilliers.

A défaut d'une vision très claire de son avenir, le Parti socialiste (PS) a au moins un nouveau visage pour s'incarner : celui d'Olivier Faure, assuré de devenir premier secrétaire lors du congrès des 7 et 8 avril. Inconnu du grand public, le député de Seine-et-Marne a pourtant été plébiscité lors du premier tour de vote, son texte intitulé « Le chemin de la Renaissance », qui faisait la part belle aux militants, recueillant 49,7 % des voix.

Stéphane Le Foll, plus médiatique mais aussi plus clivant, est pour sa part [arrivé en deuxième position](#) (25,9 % des suffrages), avec le texte « Cher.e.s camarades ». Jugeant l'écart irrémédiable, l'ancien ministre de l'agriculture, proche de François Hollande, a jeté l'éponge, vendredi matin : « *Le résultat est sans appel, il est net, Olivier Faure a obtenu le meilleur score, je considère qu'il a la responsabilité de devenir le premier secrétaire.* » Le deuxième tour prévu le 29 mars se déroulera donc avec un seul candidat en lice. Emmanuel Maurel, tenant de l'aile gauche, a décroché la troisième place (18,2 %). Luc Carvounas est bon dernier, avec 6,1 % des voix.

Pari de la continuité

Le PS s'évite ainsi le pire des scénarios, avec plusieurs listes au coude-à-coude qui auraient privé le futur premier secrétaire d'une majorité claire au sein des instances du parti. Le vote des militants peut aussi être interprété comme un appel à l'unité des troupes, la candidature de M. Faure étant placée sous le signe du rassemblement. L'actuel président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée nationale est celui qui avait réuni derrière lui le plus de personnalités : de la maire de Lille, Martine Aubry, à l'ancien premier ministre Jean-Marc Ayrault, jusqu'à l'ancien député proche de Manuel Valls, Philippe Doucet, et même des proches d'Arnaud Montebourg. Sans parler de nombreux soutiens locaux, avec les responsables de fédérations. Le vote de jeudi démontre que les militants sont encore sensibles à l'art de la « synthèse », longtemps porté par François Hollande, même s'ils ont écarté l'héritier de son courant, M. Le Foll.

Olivier Faure a d'ailleurs repris les techniques de campagne l'ancien premier secrétaire (1997-2008) du parti, sillonnant les fédérations pendant deux mois de campagne. Désigné assez vite « favori du scrutin » il s'était tout de même heurté à la difficulté du débat télévisé, exercice dans lequel il est peu à l'aise. Il n'était d'ailleurs pas de ceux qui poussaient à son organisation. Sur LCI, le 7 mars, le candidat ne s'était pas montré le plus convaincant des quatre concurrents, peinant à exister entre M. Le Foll, rodé aux joutes télévisuelles, et M. Maurel qui s'est révélé ce soir-là au grand public. Ses adversaires soulignent, en coulisses, ses difficultés à s'imposer et à croiser le fer, dénonçant souvent un manque de charisme.

Si les militants du PS ne se sont clairement pas choisis un « fort en gueule » comme nouveau patron, ils ont fait le pari de la continuité. Car si à 49 ans, Olivier Faure entend incarner « *le renouveau* » du PS, il a déjà derrière lui une longue carrière dans les arcanes du parti. Dès l'âge de 16 ans, il adhère au parti. A 23 ans, il devient secrétaire général des jeunes rocardiens, succédant à Manuel Valls. En près de trente ans de carrière et malgré un rapide passage dans le secteur privé, M. Faure a coché toutes les cases du parcours politique classique : collaborateur parlementaire, conseiller ministériel de Martine Aubry à la fin des années 1990, directeur de cabinet adjoint de François Hollande rue de Solférino, puis secrétaire général adjoint du groupe socialiste de l'Assemblée nationale sous Jean-Marc Ayrault.

« On aurait mieux fait de l'écouter à l'époque »

En 2012, après l'élection de François Hollande, il est élu député socialiste de Seine-et-Marne. Deux ans plus tard, il est nommé porte-parole du PS, un poste qui lui permettra de se démarquer de ses près de 300 camarades députés à l'Assemblée nationale. En décembre 2016, à la fin du quinquennat, il succède à Bruno Le Roux et prend la présidence du groupe parlementaire. Réélu de justesse dans sa circonscription en 2017 face à une candidate de La République en marche, il conserve la tête du groupe, renommé Nouvelle Gauche, mais ne dirige plus qu'une trentaine de députés. Lors du vote de la confiance au premier ministre, Edouard Philippe, le 4 juillet 2017, il avait décidé de s'abstenir, comme la majorité de son groupe.

Pendant le quinquennat de François Hollande, déjà, le député s'est souvent posé en rassembleur, entre la ligne des frondeurs et celle des légitimistes. Il proposera notamment plusieurs voies de sorties « consensuelles » par des amendements sur la déchéance de nationalité en février 2016 ou sur la loi El Khomri au printemps de la même année. « *On aurait mieux fait de l'écouter à l'époque* », salue aujourd'hui l'un de ses soutiens, l'ancien ministre Matthias Fekl.

Lors de la campagne présidentielle, M. Faure soutient d'abord Manuel Valls à la primaire de gauche, avant de rejoindre le vainqueur, Benoît Hamon. Malgré des divergences avec ce dernier, notamment sur son positionnement vis-à-vis de Jean-Luc Mélenchon, il le rejoint par « *loyauté* » à sa famille politique et toujours avec ce même souci du rassemblement ou de « *synthèse molle* », selon M. Carvounas.

Reste à savoir si cet art typiquement hollandais suffira à remettre le PS sur les rails. Si Luc Carvounas et Stéphane Le Foll ont clairement indiqué leur intention de travailler avec le nouveau premier secrétaire, Emmanuel Maurel, représentant de l'aile gauche, a lui exprimé sa déception. « C'est le statu quo absolu, au moment où tout change ! », regrette le député européen. « Je me suis trompé d'analyse, il y a une influence considérable des grands élus sur les militants. »

Au-delà de son propre score, Olivier Faure peut tirer – à condition de voir le verre à moitié plein – deux motifs de satisfaction de cette soirée. Tout d'abord l'absence, pour le moment, d'accusation de fraude, à l'exception de doutes sur le vote à La Réunion. En second lieu le chiffre de la participation. Craignant une désaffection massive, les responsables du PS avaient fixé un objectif symbolique de 30 000 militants sur les 102 000 inscrits. Avec autour de 40 000 votants, Solférino pourrait presque se targuer d'une victoire. Ce serait oublier qu'il s'agit là du plus faible score de participation à un congrès de l'histoire du parti.

Astrid de Villaines

∴ INTERNATIONAL

LE FIGARO – 16/03/2018

14 Zone euro : Macron et Merkel redémarrent



L'Union bancaire, encore objet de divergences, sera au menu du dîner de la chancelière allemande à l'Élysée vendredi.

Réélue chancelière après six mois de paralysie politique, [Angela Merkel](#), dont le gouvernement est entré en fonction mercredi, effectue à Paris le premier déplacement de son quatrième mandat. [Elle y rencontre vendredi soir Emmanuel Macron pour discuter des réformes](#) à venir en Europe et «apporter de la clarté sur ce qu'on considère comme la prochaine étape».

Le menu de cette visite de travail est copieux. Outre l'immigration, la politique de défense, la Russie ou les dernières décisions commerciales de Donald Trump, la réforme de la zone euro constitue un dossier que les deux dirigeants sont particulièrement soucieux de faire avancer.

Mais les dissensions restent nombreuses. En particulier sur l'Union bancaire, lancée en 2012 pendant la crise de la dette souveraine et destinée à être amplifiée. Lors de la réunion des ministres des Finances de la zone euro, lundi dernier à Bruxelles, la différence d'approche entre Paris et Berlin à ce sujet s'est à nouveau fait sentir. «Je regrette que les difficultés politiques dans certains États européens empêchent l'adoption des progrès majeurs» que sont l'Union bancaire et le marché des capitaux, a d'ailleurs déclaré mercredi Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, lors d'une intervention au colloque House of Finance Days, à l'université Paris-Dauphine. «Je redis, en particulier à nos partenaires allemands: tout est sur la table, il est temps de décider», a-t-il ajouté. À l'appui de la position française, la Banque centrale européenne (BCE) affirme que les risques bancaires ont été suffisamment réduits pour envisager à présent un système européen de garantie des dépôts.

Mais, pour Angela Merkel, qui souhaite que les banques nettoient davantage leurs créances douteuses, le mot d'ordre reste «réduire encore les risques avant d'achever l'Union bancaire».

En signant définitivement lundi le [contrat de coalition](#) de sa formation CDU-CSU avec le SPD, la chancelière allemande a ainsi rappelé qu'il fallait aller «dans le détail», notamment sur «les montants que l'on veut mutualiser», avant d'avancer.

[L'Allemagne et la France](#) sont conscientes de la nécessité d'avancer en 2018 alors que 2019 risque d'être une année délicate entre le Brexit, l'élection du Parlement européen et la mise en place d'une nouvelle Commission. Mais, sur d'autres sujets chers à Emmanuel Macron, l'Allemagne, qui craint avant tout d'être amenée à payer les dettes de ses partenaires, n'a répondu jusqu'ici que vaguement.

Pas de plan d'action

C'est le cas notamment de l'idée d'un budget de la zone euro ou d'un poste de ministre des Finances. [Angela Merkel, si elle est prête à discuter](#), craint les avancées qui pourraient faire grincer dans les rangs de la CDU.

Avant le dîner de travail de la chancelière chez le président français, leurs ministres des Finances, Bruno Le Maire et Olaf Scholz, se seront rencontrés à Bercy. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un plan d'action et des compromis sur tous les points ce vendredi. Il faut laisser au nouveau gouvernement allemand et à Olaf Scholz «le temps d'arriver», prévient l'entourage de Bruno Le Maire.

[Armelle Bohineust](#)

15 Russie : le toxique Monsieur Poutine



Depuis son retour à la présidence, l'hôte du Kremlin qui se représente dimanche devant ses électeurs n'a eu de cesse de redonner sa place à la Russie sur la scène internationale. Sans craindre de faire monter les tensions

Vladimir Poutine devrait être confortablement réélu dimanche à la présidence russe au terme d'un scrutin présenté comme joué d'avance. Mais paradoxalement, il doit convaincre ses électeurs de se déplacer en masse pour que son élection apparaisse comme le choix de la majorité et donc crédible. A 65 ans et après 18 années passées au pouvoir, en tant que président ou Premier ministre, Vladimir Poutine est certes très populaire – sa cote de popularité tourne autour de 80 % – mais aucun des sept candidats qui se présentent contre lui ne peut être considéré comme un vrai adversaire.

Il ne manquait plus que la tentative d'empoisonnement d'un ex-espion russe réfugié en Grande-Bretagne pour nourrir la nouvelle ambiance de « guerre froide » qui règne, aujourd'hui, entre Moscou et la plupart des pays occidentaux. Avec cette spectaculaire déclaration commune de Londres, Washington, Berlin et Paris pour juger que la tentative d'assassinat de l'ancien agent russe constituait « une menace pour leur sécurité ».

« Nous, les chefs d'Etat et de gouvernement de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, exprimons notre consternation [...]. Cet emploi d'un agent neurotoxique de qualité militaire, d'un type développé par la Russie, constitue le premier emploi offensif d'un agent neurotoxique en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est une atteinte à la souveraineté britannique, et toute action de cette nature venue d'un Etat-partie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques est une violation claire de ladite convention et du droit international [...]. Nos préoccupations sont également renforcées par un contexte préexistant caractérisé par une dynamique de comportements russes irresponsables », dénoncent les signataires. Ils demandent à la Russie « de faire face à ses responsabilités de membre du conseil de sécurité des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Corde patriotique. Depuis le déclenchement de la crise ukrainienne, à la fin de 2013, les tensions géopolitiques n'ont cessé d'augmenter avec la Russie de Vladimir Poutine. Président de la fédération de Russie de 2000 à 2008, réélu en mai 2012, après une période de « reset » durant la présidence Dmitri Medvedev, l'homme fort du Kremlin semble être revenu avec un esprit de revanche, furieux que les Etats-Unis de Barack Obama puissent ravalier son pays au rang de « puissance régionale ». « Le pays était blessé, se sentait bafoué, et il a joué la corde patriotique sinon nationaliste », [analyse l'écrivain et ancien diplomate russe Vladimir Fedorovski](#).

Il y a d'abord la crise ukrainienne avec [l'annexion de la Crimée en mars 2014](#), l'embargo russe sur le gaz à destination des pays européens et la désintégration en vol d'un avion de Malaysia Airlines avec ses 298 passagers abattus par un missile au-dessus de la région de Donetsk par des séparatistes armés par les Russes, à en croire une enquête néerlandaise. En septembre 2015, Moscou intervient militairement en Syrie, à la demande de Bachar el-Assad alors qu'une coalition internationale soutient l'opposition modérée au régime. En 2016, c'est l'ingérence de pirates informatiques russes dans les élections américaines avec des opérations de désinformation à la clé. Pour couronner le tout, [Vladimir Poutine évoquait devant son Parlement, le 1^{er} mars, de nouveaux systèmes d'armes](#), ponctuant son intervention d'un message menaçant à l'égard de l'Occident : « Personne ne voulait nous écouter. Ecoutez-nous maintenant. » Enfin, il y a ce dernier message « toxique » de l'ancien Kgbiste envoyé via la Grande-Bretagne aux candidats espions: malheur à ceux qui trahissent le pays.

Il ne faut pas titiller l'ours russe. « Vladimir Poutine n'est pas nostalgique du régime soviétique qui a échoué mais il est nostalgique de l'Empire dont une partie du territoire et de l'influence a été perdue. Son idéologie, s'il en a une, relève du syncrétisme. Il est avant tout un hyper-pragmatique. Il connaît *Le Prince* de Machiavel et résonne en termes de rapports de force [...] Il se croit investi d'une mission : rétablir le statut de la Russie en tant que grande puissance et réécrire l'Histoire », écrit Claude Blanchemaison, ancien ambassadeur de France en Russie (2000-2003), dans *Vivre avec Poutine* (Editions Temporis).

L'affaire ukrainienne est révélatrice de cet état d'esprit. La blessure remonte à l'indépendance de ce pays, en 1991, suite à la dislocation de l'Union soviétique. D'où la réaction violente de Moscou lorsque la « révolution de Maïdan » provoque le renversement du régime du président pro-russe Viktor Yanoukovitch après son refus de donner suite à un accord d'association avec l'Union européenne. « La crise a été interprétée comme porteuse d'un triple danger : la perte de la base navale de la flotte de la mer Noire en Crimée, l'avancée de l'Otan vers les frontières russes dans la foulée de l'élargissement de l'UE et, enfin, l'exemple potentiellement contagieux d'une révolution sociale renversant un régime corrompu », [analyse Tatiana Kastouéva-Jean, directrice du Centre Russie/Nouveaux Etats indépendants \(NEI\) de l'Institut français des relations internationales \(Ifri\)](#), auteur de *La Russie de Poutine en 100 questions* (éditions Tallandier).

Mêmes préoccupations géostratégiques lors de l'intervention en Syrie qui marque le grand retour de Moscou au Moyen Orient. En s'engageant directement dans le conflit, la Russie entend mettre un coup d'arrêt à la politique de « regime change » des Occidentaux (Libye, Ukraine...), préserver ses intérêts dans la région (la base navale de Tartous, la base aérienne de Khmeimim et le centre d'écoute de Lattaquié) et éviter l'installation d'un régime islamiste à Damas. C'est-à-dire à 600 kilomètres de la frontière russe la plus proche.

Mouvements populistes. L'ingérence du Kremlin dans l'élection présidentielle américaine vise principalement à déstabiliser les Etats-Unis. Elle se double d'une vengeance vis-à-vis d'Hillary Clinton. Alors secrétaire d'Etat de Barack Obama, la candidate démocrate à la Maison Blanche avait comparé le maître du Kremlin à Hitler à l'occasion de la crise ukrainienne. « Vladimir Poutine a intérêt à avoir un pantin à la Maison Blanche et à affaiblir l'Union européenne en soutenant tous les mouvements populistes et d'extrême droite », accuse [l'avocat et essayiste Laurent Cohen-Tanuggi](#) qui dénonce un « complot contre la démocratie libérale. »

La campagne de piratage informatique et de désinformation ayant dépassé toutes ses attentes, Moscou entend bien capitaliser sur son succès en matière de cyberattaques préviennent aujourd'hui les spécialistes américains. Et force est de constater que les Occidentaux semblent particulièrement désarmés. « [Notre principale faiblesse, ce sont les divisions au sein de nos sociétés et le manque de confiance dans les institutions et la Russie n'y est pour rien !](#) », estime [Philip Gordon, ancien conseiller diplomatique de Barack Obama](#). « Vladimir Poutine va pousser jusqu'à ce qu'il y ait un coût pour lui », ajoute-t-il en reconnaissant que si les sanctions ne sont pas la solution idéale, « l'alternative est une invitation à faire plus. »

L'Ukraine se voit comme un outil de pression sur l'Europe dans les mains de Moscou //

<https://www.lopinion.fr/edition/international/l-ukraine-se-voit-outil-pression-l-europe-dans-mains-moscou-144933>

Le grand jeu de Vladimir Poutine en Syrie // <https://www.lopinion.fr/edition/international/grand-jeu-vladimir-poutine-en-syrie-145092>

Dans l'affaire Skripal, Moscou alterne dédain et menaces // <https://www.lopinion.fr/edition/international/dans-l-affaire-skripal-moscou-alterne-dedain-menaces-145137>

Gilles Sengès et Pascal Airault

L'OPINION – 16/03/2018

16 France-Russie: Emmanuel Macron condamné au grand écart



Emmanuel Macron et Vladimir Poutine le 8 juillet 2017

Le président français doit se rendre en Russie en mai prochain. Contraint de prendre ses distances avec Poutine, il ne souhaite pas rompre, grands contrats et crises régionales obligent

Le Président de la République, Emmanuel Macron, s'est entretenu dans la matinée de jeudi, avec Theresa May, Première ministre du Royaume-Uni, au sujet de la tentative d'assassinat de Salisbury par emploi d'une arme chimique contre Sergueï et Ioulia Skripal. Selon l'Élysée, « le Royaume-Uni a tenu la France étroitement informée (...) des éléments démontrant la responsabilité de la Russie dans l'attaque. La France partage le constat du Royaume-Uni qu'il n'y a pas d'autre explication plausible ».

La brusque montée de tension entre les Occidentaux et la Russie au sujet de [l'empoisonnement chimique de Sergueï Skripal en Angleterre](#) vient percuter l'agenda diplomatique d'Emmanuel Macron. Le président français doit en effet se rendre en Russie du 24 au 26 mai. Pour l'instant, il n'est pas question d'annuler ce déplacement. Le chef de l'État a simplement annoncé qu'il boycotterait le pavillon officiel russe lors de sa visite, ce jeudi soir, du Salon du livre de Paris, dont la Russie est l'invitée d'honneur cette année.

En ce qui concerne son voyage en Russie, il s'agissait à l'origine d'un déplacement au Forum économique de Saint-Pétersbourg, mais le programme évoluait vers une visite d'État, incluant une étape par Moscou. Elle serait le pendant à une autre visite d'État, fin avril aux États-Unis. Pour le président français, il s'agit de s'impliquer dans le règlement des crises internationales, comme la Syrie ou l'Iran au premier chef.

Les milieux hostiles à une coopération avec la Russie, influents à Paris et chez nos alliés, ne vont pas manquer d'utiliser l'affaire britannique pour tenter de saborder cette visite. « Macron saura-t-il résister ? » s'interroge un vieux routier de la relation franco-russe, l'un des « visiteurs du soir » de l'Élysée.

L'enjeu n'est seulement diplomatique ou politique : il est également économique. Un très important contrat gazier dans le grand nord, impliquant Total, est en discussion et d'autres pourraient suivre. [Fin janvier, Vladimir Poutine avait ainsi reçu à son domicile privé](#) onze grands patrons français (Danone, Dassault, Crédit Agricole, Leroy Merlin, Pernod Ricard, Renault, Sanofi, Thales, Total, Schneider, Air

liquide). [Une telle rencontre avait déjà eu lieu en mai 2016](#), en dépit des sanctions européennes visant la Russie à cause de l'Ukraine.

Business first. Les milieux d'affaires français, qui ont l'oreille de l'Élysée, sont favorables à l'amélioration des relations avec la Russie, que doit symboliser la participation d'Emmanuel Macron au Forum économique de Saint-Pétersbourg, auquel le Premier ministre japonais Shinzo Abe est également attendu. « La France ne va quand même pas renoncer à faire du business avec la Russie alors que même Theresa May ne prend pas de sanctions économiques contre elle et que Londres abrite tous les oligarques que l'on sait ! » s'emporte un proche des milieux d'affaires.

L'élection d'Emmanuel Macron a marqué une inflexion dans la politique russe de la France. Dès le 30 mai, le nouvel élu recevait Vladimir Poutine à Versailles, alors qu'en octobre précédent François Hollande avait refusé de l'accueillir à Paris pour l'inauguration de la cathédrale orthodoxe. [L'ancien président de la République ne faiblit d'ailleurs pas dans son opposition à Moscou](#), comme il l'a confirmé cette semaine au *Monde* : « Si la Russie est menaçante, elle doit être menacée ».

Pour sa part, Emmanuel Macron pratique plutôt ce que Frédéric Charillon, professeur de relations internationales, qualifie de « diplomatie du "en même temps" » : d'un côté, il reçoit le président russe sous les ors de Versailles ou promeut le dialogue entre les sociétés civiles, de l'autre il lui dit ses quatre vérités, sur les ingérences médiatiques, les droits des homosexuels ou les armes chimiques. Cette approche est « orthogonale », explique Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales (Ifri). La récente Revue stratégique de défense a ainsi « [revu à la hausse le niveau de la menace russe](#), en matière nucléaire, cyber ou d'influence » et, parallèlement, « le président Macron considère que la Russie est un partenaire incontournable, indispensable et qu'il est de l'intérêt de la France qu'elle reste ancrée vers l'ouest », résume Thomas Gomart, qui a été au cœur des réflexions de la Revue stratégique.

Désescalade positive. De son côté, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, ne cache pas sa sympathie et son estime pour son homologue russe, ce qui n'empêche quelques virils échanges sur les points de désaccords. Mais Lavrov pourrait passer la main après la formation d'un nouveau gouvernement russe, au lendemain de la présidentielle de dimanche. A Moscou, la nouvelle ambassadrice Sylvie Bermann a rétabli des liens de confiance avec ses interlocuteurs russes qui ne semblent pas regretter son prédécesseur, Jean-Maurice Ripert, nommé par François Hollande.

Jean de Gliniasty, lui aussi ancien ambassadeur de France à Moscou, espère que « si elle est maintenue, la visite du président Macron en Russie sera l'occasion d'un geste politique, permettant d'engager une désescalade positive ». « S'il ne se passe rien à Saint-Pétersbourg, le soufflé va retomber », redoute Arnaud Dubien, directeur de l'Observatoire franco-russe.

Il y a urgence. Spécialiste de la guerre froide, l'historien Georges-Henri Soutou constate en effet que « les inquiétudes que l'on pouvait avoir sur l'évolution de la politique russe se confirment et se renforcent ». L'affaire de l'attaque chimique en Angleterre atteste de cette dégradation rapide et dangereuse.

Le pari du populisme. En France comme dans le reste de l'Europe, la question russe divise. On l'a vu lors de l'élection présidentielle de 2017 : trois des quatre candidats arrivés en tête au premier tour (Le Pen, Fillon et Mélenchon - 61 % des voix à eux trois) défendaient une ligne plutôt favorable à Moscou. « [Le masque est tombé le 24 mars 2017, lorsque Vladimir Poutine a reçu Marine Le Pen au Kremlin](#) », pointe Thomas Gomart (Ifri). « C'était une folie, mais une folie assumée », juge de son côté Arnaud Dubien. Comme lui, Thomas Gomart considère que « la Russie fait un pari à plus long terme. Moscou anticipe la montée du populisme et l'hostilité au projet européen. Et rien n'indique que les Russes se trompent... »

Jusqu'en Angleterre, on a vu le très à gauche leader travailliste Jeremy Corbyn hésiter à dénoncer Moscou après l'attaque contre l'ex-espion russe. Les Italiens sont favorables à la levée des sanctions contre la Russie. En Allemagne, l'AfD d'extrême droite est pro-russe, comme Die Linke (gauche radicale), mais l'ancien chancelier social-démocrate Schröder est toujours un cadre dirigeant de l'entreprise russe Rosneft...

L'Europe de l'est n'est pas, tant s'en faut, unanimement anti-Poutine : Hongrois, Tchèques, Bulgares sont sensibles aux arguments du Kremlin, comme le sont les Grecs ou les Serbes. Tout à son ambition de relance européenne, Emmanuel Macron va aussi devoir en tenir compte dans sa relation avec Moscou.

Jean-Dominique Merchet

Vous souhaitant une bonne journée et un excellent week-end.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France